

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION D'HESDIN

22 Rue aux Chiens – 62140 MARCONNELLE

Téléphone : 03 21 86 87 06 - E-mail : sdehesdinpg@orange.fr

DATE DE CONVOCATION : 03/03/2023

Nombre de délégués en exercice	Présents	Absents	Pouvoirs
22	12	10	00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

CS_2023_0007 – Compte de Gestion 2022

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mars, le Comité Syndical des Eaux de la Région d'Hesdin, dûment convoqué, s'est réuni à Sainte-Austreberthe, sous la présidence de Monsieur Patrick HERBIN, Président Intercommunal des Eaux de la Région d'Hesdin.

Étaient présents titulaires :

DESPINS Jean-Marc - GIRARD Christiane - MARCHAL Bernard – CAPRON Francis – BRIFFAUT Philippe - TAHON Jean-Marc - GUILBERT Bernard - ALLEXANDRE Joël - HERBIN Patrick – ROYER Serge - DEGUINE Pascal - BERNARD Christian.

Étaient absents titulaires :

FIOLET Bernard - SART Martine - VAHE Renaud - CARPENTIER Yves – GODEFROY Régis - LARIDANT Jean-Michel - MORDACQ Jean-Paul - TREUNET Stéphane - DANQUIGNY Philippe - MELIN Jacques.

Avaient donné pouvoir avec voix délibérante : Aucun

Secrétaire de séance : Monsieur MARCHAL Bernard.

Les présents formant la majorité des membres en exercice, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Compte de Gestion rendu par Monsieur le Trésorier, qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2021 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2022 ;

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2022 établi au regard du compte susmentionné ;

Considérant que les écritures du comptable sont conformes à celles enregistrées dans la comptabilité de l'ordonnateur ;

Considérant que les résultats de clôture de l'exercice sont identiques à ceux de la collectivité ;

Considérant que Monsieur le Trésorier a transmis dans les délais le Compte de Gestion 2022 relatif au Budget du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Hesdin ;

Considérant que la comptabilité de Monsieur le Trésorier est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Vu le rapport du Président ;

Ainsi, au titre de l'année 2022, les résultats de clôture du Compte de Gestion du Trésorier ont été arrêtés comme suit :

- Un excédent de fonctionnement de 838 353.05 € ainsi qu'un excédent d'investissement de 313 784.02 €, laissant donc apparaître un résultat total de clôture de + 1 152 137.07 €.

Lors du vote du compte administratif

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

Votes Contre Pour

SYNDICAT DES EAUX D HESDIN

DELIBERATION

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

SUR LE COMPTE DE GESTION

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

Votes Contre Pour

Date de la convocation.....

Séance du à heures.....

Le..... réuni sous la présidence (1) de M..... délibérant sur le compte administratif de l'exercice..... dressé par M..... après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, l'Lu donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	649 512,91 €	0,00 €	509 732,07 €	0,00 €	1 159 244,98 €
Part affectée à investiss		- €			0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	924 132,42 €	1 112 972,56 €	322 826,40 €	128 878,35 €	1 246 958,82 €	1 239 850,91 €
Totaux	924 132,42 €	1 762 485,47 €	322 826,40 €	636 610,42 €	1 246 958,82 €	2 399 095,89 €
Résultat de clôture		838 353,05 €		313 784,02 €		1 152 137,07 €
Besoin de financement			313 784,02 €			
Excédent de financement						
Restes à réaliser DEPENSES			229 710,00 €			
Restes à réaliser RECETTES			0,00 €			
Besoin total de financement						
Excédent total de financement			84 074,02 €			

SOUS RESERVE RESTES A REALISER

**ETABLI LE 06/03/2023
SGC MONTREUIL SUR MER**

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

838 353,05 € au compte 1088 (recette d'investissement)
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM.....

Pour expédition conforme,

Le Président (jors du vote du compte administratif),

Le Président (jors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte de Gestion 2022 du Budget du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Hesdin tel que présenté.

Délibération certifiée exécutoire par sa publication le 20/03/2023

Et son envoi en Sous-préfecture le 20/03/2023



REÇU LE

21 MAR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Patrick HERBIN.



DÉTAIL DU VOTE

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Ne participe pas	0